

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 13 novembre 2003 à 19 h 30
au Centre Mont-Royal
au 2200, rue Mansfield à Montréal.

SONT PRÉSENTS

Gérald Tremblay, président du conseil;
Gilles Vaillancourt, vice-président du conseil.

Jean-Jacques Beldié, André Boileau, Georges Bossé, Pierre Bourbonnais, Réjean Boyer, Claude Carignan, Alan DeSousa, Laurent Dugas, Alvaro Farinacci, Helen Fotopulos, Jean Gérin, James V. Infantino, Michel Latendresse, Robert Libman, Jacques Olivier, Gilles Pelletier, Michel Prescott, Jean-Marc Robitaille, Francine Senécal, Frank Zampino.

N'ONT PU ASSISTER

André J. Côté*, Claude Dauphin*, Chantal Deschamps*, Jacques Moreau*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 6 novembre 2003 et l'avis public a été donné le 5 novembre 2003.

L'assemblée est déclarée ouverte à 19 h 30.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des noms des personnes qui ont posé des questions est jointe en annexe. Aucun conseiller n'a posé de question.

CC03-030

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2003

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

APPUYÉ PAR : M. Laurent Dugas

Il est résolu de prendre acte du dépôt, conformément à l'article 162 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du rapport du président sur la situation financière de la Communauté.

CC03-031 DÉPÔT DU CERTIFICAT DES CRÉDITS DU TRÉSORIER

PROPOSÉ PAR : M. Alvaro Farinacci

APPUYÉ PAR : M. Jean Gérin

Il est résolu de prendre acte du dépôt, conformément à l'article 165 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du certificat du trésorier daté du 10 novembre 2003 établissant à 69 678 400 \$ l'estimé des crédits nécessaires pour rencontrer les dépenses et engagements de la Communauté pour l'exercice financier 2004.

CC03-032 BUDGET 2004 DE LA COMMUNAUTÉ

Soumis le rapport du comité exécutif sous la résolution CE03-174 adoptée à la séance du 12 novembre 2003,

PROPOSÉ PAR : M. Jacques Olivier

APPUYÉ PAR : M. Georges Bossé

Il est résolu d'adopter le budget de l'exercice financier 2004 de la Communauté au montant de 73 027 450 \$ joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC03-033 FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Soumis le rapport du comité exécutif sous la résolution CE03-162 adoptée à la séance du 16 octobre 2003,

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. Michel Latendresse

Il est résolu de maintenir pour l'exercice financier 2004 le plafonnement de la contribution des autres municipalités de la Communauté au financement du déficit des équipements métropolitains des villes de Montréal et Laval tel qu'établi pour l'exercice 2003 par la résolution CC02-0064.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Procès-verbal de l'assemblée publique de nomination d'un membre du conseil de la Communauté tenue le 11 novembre 2003 à la MRC de La Vallée-du-Richelieu.
 - Résolution numéro 03-158 de la MRC de Thérèse-De Blainville concernant la nomination d'un représentant à la Communauté métropolitaine de Montréal.
-

Les articles de l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée à 19 h 40.

Les résolutions CC03-030 à CC03-033 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. André J. Côté, M. Claude Dauphin et Mme Chantal Deschamps et M. Jacques Moreau ont motivé leur absence au sens du règlement concernant la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil de la Communauté.



ANNEXE

Période de questions des citoyens
Assemblée extraordinaire du conseil du 13 novembre 2003

NOM

M. Marcel Lanoue
Citoyen de la Ville de Montréal

SUJET DE L'INTERVENTION

Disponibilité du budget pour les citoyens
avant la séance.